

aura-t-il été utile à nos voisins américains de Valdez? À rien du tout.

On nous a ressassé aujourd'hui ce que les ministres ont lu dans les documents d'information préparés par leur ministère respectif et énumérant les nombreux outils, mécanismes, compétences et aptitudes dont nous disposons pour parer à ces catastrophes. Nous savons, et les Canadiens le savent aussi, que nous n'avons pas fait suffisamment. La preuve se trouve dans chaque déversement de pétrole, l'un après l'autre. Ils se succèdent sans relâche. Chaque déversement et la disparition de chaque animal ou plante nous prouvent que nous n'avons pas encore suffisamment agi. C'est pourquoi la population n'a plus confiance en nous et c'est la raison du débat de ce soir.

Nous savons aussi qu'il existe des moyens d'améliorer la situation. Nous devons améliorer de beaucoup nos normes de sécurité nautique et de transport international, et les ententes internationales doivent prévoir des critères beaucoup plus stricts pour le transport du pétrole.

Pourquoi les ministres qui sont présents aujourd'hui, les ministres qui prétendent représenter tous les Canadiens en matière de transport, d'environnement, de pêche et d'océans, n'ont-ils pas discuté des améliorations qui s'imposent? Pourquoi n'en ont-ils pas parlé? C'est parce qu'elles n'ont pas été apportées et c'est pourquoi le peuple nous retire sa confiance.

Nous avons écouté les ministres nous servir leur belle rhétorique et nous avons entendu les documentaires touristiques sur la belle côte de la Colombie-Britannique; mais où sont les améliorations tant requises? L'Armée nous offre sans cesse sa collaboration; dans ce monde en évolution constante où elle a d'autres fonctions qu'uniquement celle de tirer des balles, l'Armée nous demande de lui donner des instructions et de l'équipement pour faire le boulot. Malgré tout ça, je n'ai pas l'impression qu'elle est mise à profit.

Il est des régions où des ententes internationales régissant le transport du pétrole et d'autres marchandises pourraient accroître la sécurité; même si les règlements ne permettent à eux seuls d'éviter les déversements, au moins y contribueront-ils.

J'ose espérer que les ministres cesseront de se laisser éblouir par leur propre rhétorique et celle de leurs ministères et de prétendre qu'ils ont pris toutes les mesures nécessaires et qu'ils sont prêts à réagir à une autre catastrophe. Ni moi ni mon parti ne laisserons les ministres ou le gouvernement s'éblouir par la rhétorique de leurs ministères. Si le débat de ce soir doit porter des fruits, les Canadiens se rendront compte que le gouvernement actuel reconnaît ses faiblesses à cet égard, réelles ou perçues—et, croyez-moi, elles sont bien perçues—et le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour

L'article 52 du Règlement

redresser ses erreurs afin d'éviter que se produise un autre déversement comme celui du Valdez.

• (0110)

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, je suis troublé de devoir me lever aujourd'hui en Chambre pour prendre la parole sur cette question, en ce triste jour où cette Chambre et le Parlement doivent en débattre. Comme l'un de mes collègues l'a signalé plus tôt ce soir, nous en sommes maintenant rendus là—après 22 années où se sont succédés les avertissements de risques de catastrophe environnementale, les prédictions des environmentalistes et des administrations provinciales précédentes de dommages environnementaux imminents à la côte ouest de la Colombie-Britannique, et les demandes voulant que l'on interdise le passage des superpétroliers dans les eaux situées près de la côte de cette province, l'inévitable s'est finalement produit.

Les députés de cette Chambre ont un penchant pour l'hyperbole. Parfois, ils tendent à embellir leurs arguments. Cela n'a toutefois pas été le cas ce soir.

La question dont nous débattons actuellement constitue véritablement un désastre ayant pris des proportions internationales. Avec l'accident de Valdez, nous avons laissé éclater une bombe écologique et environnementale à retardement que nous ne pouvons contrôler. Nous aurions pu y parvenir si des mesures immédiates avaient été prises par les gouvernements américain et canadien avant que les distillats les plus volatils ne quittent cette nappe de pétrole pour laisser une masse gluante et globuleuse de la taille de la moitié de la superficie de la Nouvelle-Écosse—2 700 km² d'une boue collante, gluante et huileuse à la dérive en haute mer. Personne ne peut prédire, certainement pas le ministre des Transports (M. Bouchard), qui ne peut même pas prédire quand les avions atterriront à temps à l'aéroport de Toronto, ce qu'il adviendra de cette nappe qui dérive au gré des vents et des marées de la haute mer.

Prédire la direction de cette masse de pétrole relève tout simplement de la conjecture.

Le ministre de l'Environnement, comme personne au sein de ce gouvernement, ne peut garantir aux citoyens de la Colombie-Britannique et à la population canadienne que cette nappe d'hydrocarbures à la dérive ne viendra pas s'échouer sur la côte de la province. Parce qu'ils ne peuvent prédire ce qu'il en adviendra, l'intégrité environnementale de la côte ouest de la Colombie-Britannique est en ce moment même en danger.

Je veux parler un instant des îles de la Reine-Charlotte qui sont bien connues en Colombie-Britannique et à l'échelle internationale. Il s'agit d'un endroit paradisiaque séparé du continent par une étendue d'eau libre de 100 km. On retrouve sur ces îles, qui n'ont été que partiellement atteintes par la dernière période glaciaire, un écosystème unique comprenant une flore et une faune